

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RECLAMES (— " —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N^o 102

VOIR NOS DÉPÊCHES EN 4^e PAGE

LA SITUATION

La question du chef unique. L'opinion du général de Lacroix. — La crise intérieure de l'Allemagne. — La mauvaise foi des Boches à Brest-Litovsk. — L'espoir des pangermanistes. Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Une action unique sur un front unique. La formule n'est pas nouvelle, puisqu'elle est de M. Briand alors qu'il était président du Conseil.

Les événements ont prouvé que si cette formule avait été pratiquement appliquée, les Alliés auraient eu, sans doute, moins de désillusions. Il serait bien d'établir que chacun d'eux a plus ou moins fait sa guerre, alors que le but à atteindre tout d'abord était de battre l'ennemi.

Aujourd'hui, on se préoccupe, semble-t-il, de la question avec la volonté arrêtée de la faire aboutir. M. Wilson s'est prononcé nettement pour la désignation d'un généralissime des armées alliées et l'avis du Président américain est d'un grand poids pour l'heureuse solution du problème.

Le général de Lacroix, donne dans *Le Temps*, son avis autorisé sur la question et il montre tout le bénéfice que les Alliés retireront de la nomination d'un chef unique.

Quelle que soit l'heure à laquelle se déclenche l'offensive, si elle se déclenche, nous savons que de part et d'autre les concentrations opérées, des moyens puissants se trouveront en présence. Si donc les Allemands attaquent, ils auront en face d'eux une résistance opiniâtre, active, et la riposte suivra. Le succès réside dans l'emploi judicieux des forces disponibles. La victoire est le plus souvent mise à celui des deux adversaires qui dispose d'une dernière réserve, celle-ci pour tout chef d'un ordre élevé le plus moyen d'intervenir pour amener la détermination.

En sous le rapport du nombre et de la pression des efforts, nous possédons les moyens nécessaires pour contre-balancer et briser ceux de nos adversaires, malgré les apports venus du front oriental ; mais le point de vue de la répartition des forces, de nos réserves et de la mise en œuvre d'armées de manœuvre, — qui sont les véritables réserves des grands chefs, —

nous ne posséderons toutes les garanties du succès que le jour où nous aurons réalisé, d'abord, l'unité de commandement, sur chacun des fronts d'Occident, et ensuite l'unité de commandement pour l'ensemble des forces coalisées de l'Entente.

Or, le front occidental est divisé en trois grands secteurs, respectivement commandés par les généraux Haig, Pétain et Diaz. Tous sont des chefs excellents, tous jouissent de la confiance des soldats et de l'arrière, mais, « supposons, dit le général de Lacroix, et cela est une pure hypothèse, que l'ennemi, se bornant à nous fixer entre la mer et la Moselle, nous attaque avec la majorité de ses forces sur le front de Lorraine et d'Alsace, qui ordonnera les mesures et les mouvements nécessaires pour faire face à cette situation ? Le Comité interallié ? Sans doute, mais celui-ci n'a pas de chef responsable, et il est bon de rappeler que dans une situation toute différente, mais présentant cependant une analogie, les batailles de la Marne et celles de l'Yser ont été des victoires parce qu'elles ont été préparées et commandées par le chef en réalité unique du moment, qui n'a pas hésité à dégarnir les fronts les moins menacés, au profit de ceux qui avaient à supporter l'effort principal de l'ennemi. »

Le point d'interrogation posé par la critique militaire du *Temps* a une importance que personne ne peut contester. Et il est désirable que, sans attendre davantage, les puissances alliées se rallient à l'opinion qu'il formule très nettement dans sa conclusion :

Un comité interallié peut, en effet, préparer dans les grandes lignes un plan général d'action, mais il ne saurait tout prévoir. L'exécution complète d'un plan d'opérations quel qu'il soit ne peut être assurée que par les directives d'un chef suprême unique, ayant l'autorité nécessaire pour la modifier, si les circonstances l'exigent, et se ménager les moyens d'intervenir par une judicieuse répartition des forces dont il dispose, en vue des buts à atteindre. Les directives qu'il donne sont des actes de commandement, tandis que celles d'un comité ne peuvent être que des suggestions. En résumé, la conclusion qui s'impose à l'esprit est, ainsi que l'indique le colonel Grouard dans une lettre très intéressante adressée aux *Tablettes des Deux-Charentes*, qu'il faut un généralissime sur chaque front ; mais j'ajoute qu'il faut au-dessus un chef unique, qui embrasse tous les fronts, coordonne leurs actions, et qui commande, plutôt qu'un organisme supérieur. Toute autre solution ne saurait être qu'un terme moyen, une transaction, dont on peut s'accueillir, et c'est pour cela que j'ai dit qu'il fallait faire confiance, en attendant mieux, au comité de Versailles ; mais ce qui est avant tout désirable, c'est que le principe du commande-

ment unique soit admis par tous les alliés et réalisé. La désignation d'un chef suprême nous apportera un élément certain de cohésion et de succès dans la direction générale des opérations.

La crise intérieure de l'Allemagne est d'une gravité indiscutable. Le parti militaire, excité par les pangermanistes, veut des annexions à l'est et à l'ouest. Les diplomates, soutenus par la majorité de la nation, comprennent que cette politique isolera l'Allemagne après la guerre et qu'une situation économique impossible lui sera faite dans le monde.

La situation est donc critique. L'Allemagne ne peut plus dire qu'elle se bat pour rompre le cercle de fer qui l'entoure. Il n'y a plus de barrières à l'est ! De plus M. Wilson a défini très exactement les buts de paix des Alliés, qui ne sont pas des buts de conquêtes. Les Alliés ne réclament que les restitutions légitimes, nécessaires pour redresser les injustices du passé, et la réparation des dommages causés.

L'occasion était bonne pour les Barbares de prouver qu'ils n'ont pas déchainé la guerre criminelle dans une pensée de domination !... Mais leur attitude à Brest-Litovsk ne suffit-elle pas à établir leur insigne mauvaise foi ? Les phases successives de la comédie qui se joue là-bas illustrent à merveille la perfidie teutonne.

Le 22 décembre, l'Allemagne est toute à la paix ; — le 25 elle affirme encore aux délégués maximalistes qu'« elle est opposée aux annexions effectuées par la force » ; — le 28, les choses commencent à se gâter : les Barbares « refusent d'évacuer les territoires envahis » ; — le 10 janvier, ils « menacent de recommencer la guerre », les maximalistes refusant de se plier aux exigences de Berlin ; — le 12, ils accentuent la note : ils se déclarent prêts à traiter les Russes en vaincus.

Il est superflu d'insister sur la progression étonnamment croissante des exigences boches. Tout le monde est fixé sur la politique poursuivie par le Kaiser, prisonnier d'Hindenburg et de Ludendorff.

Mais les menaces ne suffisent plus. Pour que le triomphe du clan pangermaniste puisse se maintenir il faut des succès militaires. « Après une guerre si longue et si dure, il a même besoin de succès qui « payent » largement, de bénéfices tangibles que chaque Allemand puisse apercevoir et évaluer, dit le *Temps*. Aucun territoire de l'est

ne suffirait à jouer ce rôle. Les morceaux de Pologne risquent de produire sur l'imagination du peuple allemand le même effet que les *Ersatz* alimentaires produisent sur son estomac : ils sont volumineux, mais ils ne rassasient point, car on sent qu'on ne les digérera pas. Au contraire, le bassin de Briey est une richesse que les hauts fourneaux allemands s'assimileraient à coup sûr ; et la côte belge, base d'offensive contre l'Angleterre, base d'expansion mondiale, est décrite par les pangermanistes comme un pays peuplé de Germains. « C'est sur la Belgique qu'on discute », écrivait récemment la *Gazette de Francfort* en commentant la crise intérieure de l'Allemagne. « Ils parlent de l'est, ajoutait-elle, mais ils pensent à l'ouest. » Et le *Lokal Anzeiger* répliquait : « A l'ouest, la voie est libre ; elle ne sera limitée que par les nécessités politiques de l'empire allemand. »

Voilà ce qu'il est essentiel de retenir. Les Allemands prétendent s'annexer à l'ouest tous les territoires nécessaires à l'empire germanique. C'est ainsi qu'ils subissent une « guerre défensive ».

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Ils s'en convaincront au cours de 1918.

A. C.

Mutinerie de marins boches

Un télégramme reçu de Bâle apporte des détails sur une mutinerie qui a éclaté à Kiel, la semaine dernière. La révolte a commencé par la mutinerie des équipages des sous-marins et s'est étendue ensuite à une partie des équipages des croiseurs mouillés à Kiel.

38 officiers auraient été tués par leurs hommes, dont plusieurs ont déjà pris part à la première mutinerie.

L'AFFAIRE CAILLAUX

Le capitaine Bouchardon a recueilli le témoignage d'un contrôleur de la Compagnie des wagons-lits, M. Calender.

Ce témoin a rapporté à l'officier rapporteur un incident causé par certains propos tenus par M. Caillaux, alors que M. Calender était de service sur le réseau P.-L.-M.

L'ancien président du Conseil se rendant de Paris à Rome, émut vivement par ses déclarations pacifistes des voyageurs dont le témoin a donné les noms. Ils pourront donc être entendus.

Un commentaire allemand

Les journaux allemands commencent à s'occuper de l'affaire Caillaux. Le « *Berliner Tageblatt* », comparant M. Clemenceau aux Jacobins de la Révolution, écrit : « On peut considérer comme absolument invraisemblable que les valeurs soi-disant trouvées à Florence soient d'origine non patriotique ».

Une banque de la Méditerranée

Les journaux relèvent que le programme de M. Caillaux comportait un plan financier dont la Banque de la Méditerranée, qui devait se constituer, était la base et au sujet de laquelle le marquis della Chiesa, M. Cavallini, Bolo pacha et M. Ricciardi, grand-maître démissionnaire du rite écossais, furent mis au courant.

La Haute-Cour

La commission d'instruction de la Cour de justice a désigné comme son président M. Ernest Monis par 5 voix contre 4 à M. Ratier.

Le président du Sénat a reçu la notification de la nomination par la Cour de cassation de M. Mérillon comme procureur général près la Haute-Cour.

Les officiers russes prisonniers

Les délégués russes de la commission mixte pour les prisonniers ont demandé l'abolition des privilèges accordés aux officiers russes prisonniers dans les camps allemands et autrichiens.

Les officiers et les hommes, prétendent-ils, doivent recevoir le même traitement. Cette demande a tellement surpris les Allemands et les Autrichiens qu'aucune réponse décisive n'a encore été donnée.

Contre Lenine et Trotsky

Les maximalistes ont découvert un complot dirigé contre Lenine et Trotsky. Un socialiste révolutionnaire se serait déclaré prêt à faire disparaître les deux commissaires du peuple contre une récompense de 25.000 roubles.

En Russie

L'attitude des maximalistes vis-à-vis des Allemands d'une part, et vis-à-vis des alliés de l'autre, est de plus en plus déconcertante. Actuellement, Trotsky paraît être en discussion orageuse avec Külmann au sujet des territoires occupés, et de l'autre, Lenine menace la Roumanie, après avoir mis en liberté M. Diamandi.

Le but des maximalistes serait de déposer le roi Ferdinand et de lui substituer le Soviet.

Ne cherchons pas à démêler ce tragique imbroglio. Aussi longtemps que les illuminés de Pétrograd seront les maîtres, il faudra s'attendre à tout.

Le Turkestan se proclame en république

Selon l'agence Reuter, le bureau d'informations ukrainien de Stockholm publie la déclaration officielle suivante :

Le Conseil de la nation à Kief a été avisé de la proclamation par le Turkestan d'une république autonome alliée à la grande république démocratique fédérale de Russie. Le Congrès général et extraordinaire des mahométans du Turkestan a nommé un gouvernement provisoire.

Sur le front italien

(Officiel). — A l'est de Caposile, hier, à 7 heures, l'ennemi, après un tir de destruction continu, a tenté un très grand effort pour nous déloger des positions conquises le 14.

A 11 heures, l'adversaire, épuisé par les pertes subies, repoussé par notre contre-attaque, a dû renoncer à l'action et se replier sur les positions de départ.

119 prisonniers, parmi lesquels 2 officiers, sont restés entre nos mains.

Sur le lieu de la lutte couvert de cadavres ennemis, nous avons recueilli plus de 500 fusils, plusieurs mitrailleuses et d'autre matériel de guerre.

Sur le reste du front, rien de particulièrement important.

Les conditions de paix de l'Italie

Le « *Giornale d'Italia* » assure que M. Orlando, président du conseil, dans le discours qu'il va prononcer à Milan le 27 janvier, proclamera la décision du peuple italien de réaliser ses justes aspirations. Il parlera au nom du ministère tout entier et il exposera les buts de guerre de l'Italie, la pensée et la volonté du pays.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. Klotz, ministre des finances, dépose un projet de loi ayant pour objet l'augmentation du prix des tabacs.

Le caporal ordinaire serait porté à 20 francs le kilo. Le projet est adopté par 364 voix contre 143.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les pensions. Les articles 18, 19, 20 et 21 sont votés.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

SÉNAT

Le Sénat vote la loi qui étend le pouvoir des juges d'instruction en matière d'accaparement et de spéculation illicite.

M. Deloncle expose le projet de loi attribuant le droit de pardon aux tribunaux correctionnels à l'égard des prévenus qui n'ont pas été encore condamnés.

M. Boivin combat la loi.

La discussion est renvoyée à jeudi, puis le Sénat adopte le projet relatif à l'augmentation du prix des tabacs.

Chronique locale

Pour trouver le blé !

En ce moment où les populations sont invitées à supporter gaiement les restrictions de pain, les autorités s'occupent à rechercher, à réquisitionner le blé dans les campagnes.

Il est à souhaiter que tout le blé disponible soit découvert, mais, à ce sujet, un propriétaire loyal et généreux faisait observer qu'il serait peut-être bon de faire connaître les noms des producteurs et la quantité des grains qui leur a été réquisitionnée.

Ainsi, cela pourrait empêcher de fausses déclarations, car il est incontestable que si, les déclarations faites au moment du battage ne sont pas exactes, les propriétaires savent à peu de chose près la quantité récoltée par les voisins. De même, ils n'ignorent pas qu'il y a une catégorie plus nombreuse qu'on ne le suppose, de producteurs qui ont battu le blé au fléau et qui n'ont rien déclaré.

La publication des noms des producteurs et de la quantité de blé réquisitionnée, n'enchantera certainement pas les resserreurs : mais elle paraît en cette époque exceptionnelle, où l'on risque de manquer de pain, tout à fait nécessaire.

Qu'importe, en effet, aux producteurs, que l'on sache qu'ils ont livré tant de quintaux de blé : ceux qui sont loyaux, de bonne foi ne peuvent pas être gênés par cette publication, qui permettra tout simplement de connaître ceux qui possèdent et qui n'ont rien livré parce qu'ils n'ont rien déclaré.

Au surplus, est-ce que la vérification de la comptabilité des marchands afin de relever les prix de transaction opérées sur les blés ne s'imposera pas ?

Nous lisons dans les journaux de l'Aveyron, qu'à Rodez cette vérification a été faite par la police, sur commission rogatoire du juge d'instruction.

Hum ! ne serait-ce pas le bon moyen de savoir quels ont été les prix d'achat et les prix de vente et de connaître ceux qui ont encore du blé caché ?

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire, de la croix de guerre avec palme :

Dupré, soldat à la 9^e compagnie, du 7^e d'infanterie : « Grenadier d'élite, remarquable d'ardeur et d'entrain, toujours volontaire pour les missions dangereuses. A été très grièvement blessé à son poste de combat le 29 octobre 1917. »

Ceyre, sergent à la 11^e compagnie du 7^e d'infanterie : « Sous-officier remarquable de courage et d'entrain, au front depuis le début de la campagne. A été très grièvement blessé le 29 octobre 1917. Trois fois cité à l'ordre. »

Remise de décorations

Vendredi matin, M. le colonel Jaguin, commandant la subdivision, a procédé, sur la place Thiers, en présence des troupes de la garnison à la remise de décorations.

M. le colonel Bretzner, commandant le 7^e d'infanterie a reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La médaille militaire a été remise à M. Verdier, de Gignac, père du caporal Louis Verdier du 176^e d'infanterie, tué à l'ennemi.

En outre le soldat Savignac, Emile du 15^e d'infanterie a été décoré de la médaille militaire, et le soldat Lachèze Antoine, du 85^e d'infanterie, a reçu la croix de guerre.

La cérémonie s'est terminée par le défilé des troupes.

Compatriote

Nous relevons à l'Officiel la nomination au grade de pharmacien-major de 2^e classe, de notre compatriote M. Orliac, pharmacien à Cahors.

M. Orliac est, depuis deux ans, attaché à l'hôpital Villemin, à Paris et de plus, il est attaché au sous-secrétariat d'Etat du service de santé, en qualité de secrétaire de la Commission des substances vénéneuses, pour l'application aux armées.

Nous adressons nos félicitations à notre excellent compatriote.

Office Départemental de placement

Parmi les rapatriés arrivés à Cahors par le dernier convoi, il se trouve : un peintre-tapissier ; un cocher ; un forgeron-métallurgiste et un blanchisseur qui sollicitent un emploi.

Les personnes qui pourraient les occuper sont priées de s'adresser à l'Office Départemental de placement (Préfecture du Lot. — 2^e Division).

Le prix du tabac

Le « Journal Officiel » publie un décret fixant les prix de vente, à l'intérieur, des espèces de tabacs énumérés ci-après comme suit :

Par kilogramme. Tabacs de vente courante : 35 fr., maryland en paquets de 40 gr. et de 20 gr. ; 30 fr., caporal doux, en paquets de 50 gr. ; 25 fr., scaferlati supérieur, en paquets de 50 et de 40 gr. ; 20 fr., scaferlati ordinaire, en paquets de 50 et 40 gr. ; 25 fr., rôles menus filés de 100 et 50 gr. ; 20 fr., rôles ordinaires, de 1 kilo et de 500 gr. ; 50 fr., carottes ; 25 fr., poudres supérieures et étrangères, en paquets de 100 gr. ; 20 fr., poudre ordinaire, en tonneaux ou en paquets de 100 gr. et au-dessus.

Escroqueries

Un triste compatriote, le nommé Pau, originaire de Martel (Lot) a comparu devant le tribunal correctionnel de Montauban,

mercredi 16 janvier, sous la prévention de diverses escroqueries, commises à Cahors et à Montauban, avec usurpation de titres, d'abord comme agent des contributions, puis comme inspecteur de police. Il se targuait de plus de ses relations politiques. A une précédente audience il prétendit être réformé n° 1, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre, de la Médaille coloniale et de la Médaille du Maroc. Des renseignements recueillis, il résulte que Pau n'est pas réformé, mais en état de désertion, et qu'il n'est titulaire d'aucune décoration.

Le tribunal le condamne à un an et un jour de prison, et dit qu'à l'expiration de sa peine, il sera, vu ses condamnations antérieures, soumis à la rélegation.

Conseil de guerre du 17^e corps

Propos antipatriotiques

Un chauffeur d'automobile, Edmond-Jean-Baptiste Bouvier, 47 ans, né à Paris, domicilié à Capdenac, a tenu publiquement, le 24 novembre 1917, dans la salle à manger du restaurant Homme, à Caussade (Tarn-et-Garonne), des propos antipatriotiques au sujet du troisième emprunt national.

Poursuivi à ce sujet, et reconnu coupable à l'unanimité, il est condamné à six mois de prison et 100 fr. d'amende, par application des lois du 5 août 1914, 27 avril 1916, 19 juillet 1901, 22 juillet 1867 et 26 mars 1891.

Refus d'obéissance

A Montauban, le 20 novembre 1917, le soldat Albert Conquet, du 11^e d'infanterie, né à Cabrerets (Lot), âgé de 24 ans, quatre fois ajourné, était récupéré en septembre 1917, a persisté, malgré les conclusions du médecin, à se dire malade et à refuser de faire son service ; en l'espèce, il s'agissait de prendre le pas gymnastique.

Reconnu coupable pas 6 voix contre 4, il est condamné à un an de prison avec sursis.

Cinéma Parisien

(rue des Augustins)

Dimanche 20 courant matinée et soirée, Au programme :

L'écrin du Rajah ; grand drame 3 parties.

Judeu (7^e épisode) ; *La femme en noir*, suivis d'autres films des plus intéressants.

En supplément au programme : *Volupté de la Vengeance*, grand drame en 3 parties.

Heureux gagnant

Le gagnant du gros lot de la Tombola des prisonniers de guerre, tirée le 25 décembre dernier, vient de se faire connaître au Comité Interdépartemental de Secours aux prisonniers de Guerre, 34 place de la République, au Mans. C'est M. Freslon Victor, garde du château de Brignac, commune de Seiches (Maine-et-Loire), actuellement soldat au 71^e territorial d'infanterie, 1^{re} compagnie.

M. Freslon appartient à la classe 1896 ; le gros lot était de 20.000 francs.

Le rendement des impôts

Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé en décembre 1917 à 402 millions 510.400 francs. La comparaison avec les recettes de décembre 1916 fait ressortir une augmentation de 4 millions 68.400 fr., soit 1 0/0.

Par rapport au mois correspondant d'une année normale, la plus-value est de 54 millions 379.300 fr., soit 16 0/0.

Le chèque postal existe désormais

Le « Journal officiel » a promulgué la loi votée le 7 janvier dernier, portant création d'un service de comptes courants et de chèques postaux et a publié en même temps le décret rendu sur la proposition de M. Clémentel, et réglant le détail du fonctionnement de cette importante innovation. Tous les bureaux de poste de plein exercice sont autorisés à se livrer aux opérations du service des chèques postaux.

La classe 1919 et le concours des écoles vétérinaires

Le prochain concours d'admissions aux Ecoles nationales vétérinaires aura lieu le 1^{er} août 1918. En cas d'appel anticipé de la classe 1919, un concours, réservé spécialement aux jeunes gens de cette classe reconnus bons pour le service, serait organisé avant leur appel sous les drapeaux. La décision ministérielle du 7 septembre dernier est rapportée.

Les brancardiers rayés des unités combattantes

Le Président de la République française, sur le rapport du président du Conseil, ministre de la guerre, vient de signer le décret ci-après :

« Article premier. — Par modification au décret du 19 août 1917, les groupes de brancardiers sont rayés de la liste des unités combattantes (§ A, 7 E).

« Art. 2. — Les groupes de brancardiers sont dénommés « unités sanitaires de première ligne ». Ils pourront être alimentés en mobilisés de classes jeunes visés par la loi du 10 août 1917.

« Art. 3. — Le personnel des groupes de brancardiers est et demeure neutralisé, conformément aux conventions internationales en vigueur.

« Art. 4. — Le temps de service accompli par les officiers de ces unités antérieurement à la date du présent décret sera compté comme service accompli dans une unité combattante au regard de la loi. »

Le Relèvement des Tarifs de Gratifications

Le Parlement avait décidé en votant la loi du 13 juillet 1917 de relever les taux des pensions pour tous les grades inférieurs à celui de lieutenant-colonel. Par analogie, le ministre de la guerre vient, par décret, de relever le tarif de gratifications de la première catégorie, qui est fixé ainsi : adjudant-chef, 2.045 fr. ; adjudant, 1.915 fr. ; aspirant, 1.850 fr. ; sergent-major, 1.785 fr. ; sergent, 1.655 fr. ; caporal, 1.395 fr. ; soldat, 1.200 fr.

Les sous-officiers récupérés

M. Mourier, député du Gard, a déposé une proposition de loi tendant à attribuer la solde mensuelle aux sous-officiers provenant des récupérés ou exemptés qui ont accompli depuis la mobilisation 2 ou 3 ans de présence effective sous les drapeaux.

LE DESTIN PAR LES ASTRES. — Envoyez petite mèche de cheveux, date exacte naissance, 2,50 bon poste en indiquant si êtes Dame, Demoiselle, Monsieur. Recevrez horoscope Astral. Très curieux. Etude scientifique sur votre vie. Timbre p. réponse. Ecrire Mme Rentem, 3 rue de Tivoli, Limoges.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Dernière Heure

COMMUNIQUÉ DU 17 JANV. (22 h.)

Paris, 17 janvier, 23 h.

Activité des deux artilleries au sud de Saint-Quentin, dans la région de la Main-de-Massiges.

Journée calme sur le reste du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 17 janvier, 22 h. 15.

Au cours d'un coup de main exécuté ce matin par l'ennemi sur un de nos postes à l'est d'Épéhy, quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Aucun autre événement à signaler.

La pluie, qui n'a pas cessé hier, a arrêté toutes les opérations aériennes.

Dans la nuit du 16 au 17, malgré le très mauvais temps, nous avons jeté des bombes sur les importantes voies de garage de Pernsdors (48 kilomètres sud-est de Metz) et sur les voies ferrées au sud de Metz.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

COMMUNIQUÉ DU 18 JANV. (15 h.)

Actions de détail

Canonnade intermittente en quelques points du front.

En Champagne, deux coups de main ennemis, tentés pendant la nuit du 16 au 17, sur nos petits postes de la région des Monts sont restés sans résultat.

Aviation

Dans la journée du 16 un avion allemand a été abattu par le tir de nos canons spéciaux.

Les négociations Germano-Russes se poursuivent à Varsovie

De Petrograd : Suivant le correspondant des *Daily News*, l'Institut Smolny aurait reçu la nouvelle que les négociations de paix auraient été transférées dans une zone neutre.

C'est Varsovie qui aurait été choisie.

La Pologne serait ainsi considérée, théoriquement, par les deux partis comme zone neutre.

En Amérique

De Washington : On assure que la question de la fermeture des usines, sauf celles de l'alimentation, en raison de la crise du charbon, sera portée devant les deux Chambres quand le Congrès se réunira.

La crise allemande L'accord des parties

Des annexions à l'ouest sont nécessaires !

De Lausanne : Un accord conclu entre le gouvernement politique et l'Etat-major allemand, dit que des sécurités seront nécessaires aussi bien à l'est qu'à l'ouest.

Des annexions en France sont nécessaires pour compenser les nouvelles pertes que l'Allemagne devra subir pour arriver à obtenir la victoire sur le front français.

Des troubles sanglants sont prévus à Petrograd pour l'ouverture de la Constituante

De Petrograd : Une grande animation règne dans la capitale.

Des désordres sanglants sont prévus à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée Constituante.

Les Bolcheviks font tous les préparatifs pour s'opposer à l'ouverture de la session.

Graves désordres en Autriche

De Zurich : On confirme la gravité des désordres qui se sont produits en Autriche.

Depuis mercredi soir, aucun journal autrichien n'est arrivé en Suisse.

En Allemagne

Les pangermanistes triomphent

De Lausanne : On confirme la démission du chef de Cabinet civil de l'empereur. Il est remplacé par le premier président de la Prusse occidentale, von Berg, pangermaniste notoire.

Paris, 14 h. 8.

Sur le front anglais Calme général

Le communiqué de Londres se borne à déclarer qu'il n'y a aucun événement à signaler sur l'ensemble du front.

Théoriquement la Pologne est considérée comme zone neutre. C'est un bon billet des Boches. Les Russes ne seront pas longtemps à se rendre compte de ce que vaut la parole des Barbares.

La crise continue chez les Austro-Allemands. En Autriche en particulier, les troubles doivent être graves puisque les journaux ne peuvent franchir la frontière.

A Petrograd la Constituante va essayer de se réunir contre la volonté des maximalistes. Des désordres sanglants sont prévus.

LE N°
15 Cent.



LE N°
15 Cent.

Mon Journal

LE MAGAZINE PRÉFÉRÉ
DES ENFANTS.

"Mon Journal", met à la portée des enfants les événements actuels par le texte et par l'image. Avec ses vivants romans sur la guerre, ses anecdotes sur nos vaillants soldats, ses traits d'héroïsme des armées alliées, il compose le recueil de l'avenir, où les jeunes générations iront puiser, après celles-ci, des exemples dignes de ceux immortalisés par Plutarque.

ABONNEMENTS

FRANCE	ETRANGER
Un an : 10 fr.	Un an : 12 fr.
Six mois : 5,50	Six mois : 6,50

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 15 courant, par ordre supérieur et à titre temporaire, les trains ci-après sont supprimés :

1° *Entre Brive et Capdenac*
Train 49.004, départ de Capdenac à 2 h. 03, arrivée à Brive à 7 h. 20.
Train 49.025, départ de Brive à 15 h. 50, arrivée à Capdenac à 20 h. 51.

2° *Entre Aurillac et Arvant*
Train 52.002, départ d'Aurillac à 5 h. 00, arrivée à Arvant à 10 h. 08.
Train 52.025, départ d'Arvant à 16 h. 10, arrivée à Aurillac à 21 h. 17.

3° *Entre Aurillac et Capdenac*
Train 52.003, départ d'Aurillac à 6 h. 55, arrivée à Capdenac à 9 h. 25.
Train 52.026, départ de Capdenac à 11 h. 57, arrivée à Aurillac à 16 h. 25.

4° *Entre Capdenac et Rodez*
Train 54.029, départ de Capdenac à 19 h. 03, arrivée à Rodez à 21 h. 40.
Train 54.006, départ de Rodez à 4 h. 06, arrivée à Capdenac à 6 h. 15.

5° *Entre Capdenac et Cahors*
Train 56.015, départ de Cahors à 16 h. 00, arrivée à Capdenac à 18 h. 29.
Train 56.008, départ de Capdenac à 7 h. 13, arrivée à Cahors à 9 h. 48.

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA
En face le Théâtre, CAHORS

Lait condensé sucré Gallia.
Lait condensé sucré Nestlé.
Chocolat de Guyenne pur cacao et sucre.

Cacao soluble pour déjeuners.
Farines alimentaires : Crèmes d'avoine, de lentilles, d'orge, de gruau, etc.

Phosphiode Garnal

la plus active et la plus agréable des préparations iodotanniques phosphatées